



**HAL**  
open science

# L'enfant orphelin et sa famille face à la violence de la mort

Magali Molinié

► **To cite this version:**

Magali Molinié. L'enfant orphelin et sa famille face à la violence de la mort. Soins, 2021, 66 (858), pp.46-50. 10.1016/j.soin.2021.07.010 . hal-04054749

**HAL Id: hal-04054749**

**<https://univ-paris8.hal.science/hal-04054749>**

Submitted on 22 Jul 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

## **Dochead dossier**

### **Sous-dochead Les violences invisibles et indicibles de notre société**

#### **mise au point**

#### **L'enfant orphelin et sa famille face à la violence de la mort**

#### **Magali Molinié**

Maître de conférences en psychologie, université Paris-VIII, Vincennes-Saint-Denis

Université Paris-VIII, Vincennes-Saint-Denis, 2 rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis cedex, France

*Adresse e-mail* : [magali.molinie@univ-paris8.fr](mailto:magali.molinie@univ-paris8.fr) (M. Molinié).

#### **Résumé**

La mort d'un parent est une forme de violence extrême qui exerce ses effets sur l'enfant lui-même et sur les adultes qui l'entourent, les laissant bien souvent démunis. S'ensuivent les risques d'un évitement, du silence sur l'événement et la figure du disparu, à quoi peuvent s'ajouter un manque de repérage des difficultés de l'enfant et l'absence de réponses adaptées à ses besoins, à chacune des étapes de son développement. Mieux connaître ses besoins pourrait diminuer le risque d'être négligent, voire maltraitant, et lui permettre de grandir, mieux assuré dans sa filiation et son identité personnelle.

© 2021

**Mots clés** – deuil, enfant orphelin, identité narrative, négligence, violence

#### **Summary à traduire**

© 2021

#### **Keywords – à traduire et à mettre par ordre alphabétique**

Les enfants qui perdent un parent, ou les deux, sont-ils confrontés à des violences spécifiques ? Comment les identifier, les comprendre ? Est-il possible d'y remédier ? Tenter d'apporter un début de réponse à ces questions doit passer par une interrogation préalable sur ce que peut bien signifier le mot "violence" dans ce contexte. Mais aussi par une attention à ne pas être dans une posture trop rapide d'accusation à l'égard de qui pourrait en sembler être l'auteur. En effet, une

définition courante de la violence, reprise par le site [linternaute.fr](http://linternaute.fr), la désigne comme une « *action brutale, morale ou physique, envers quelqu'un* », ce qui suppose une intentionnalité malveillante de la part de celui qui mène l'action. Il ne s'agit pas de nier que des maltraitances puissent parfois exister, mais plutôt d'éviter d'avoir recours à une explication facile, réductrice, culpabilisante, et par là susceptible de couper court à toute compréhension fine des situations. La définition du Larousse, plus satisfaisante pour commencer, décrit la violence comme « *caractère de ce qui se manifeste, se produit ou produit ses effets avec une force intense, brutale et souvent destructrice* ».

### **T1 La mort comme injustice**

En perdant un parent ou les deux à la fois, le jeune orphelin (*encadré 1*) est en premier lieu victime d'une violence, la violence de la mort. Elle est d'autant plus brutale qu'elle touche ici un enfant, tout en ayant frappé un jeune adulte ou quelqu'un dans la fleur de l'âge comme l'était son parent. À sa violence intrinsèque s'ajoute alors celle d'une double injustice : celle qui brise prématurément une vie et celle qui prive un enfant d'un père, d'une mère ou des deux à la fois.

« *Et si cela m'arrivait à moi, parent ?* ». Voilà une des pensées mises en circulation lors d'un tel événement. Elle peut frôler quiconque en relation avec la famille endeuillée. C'est l'une des formes de contagion de la mort. Particulièrement virulente dans la période qui suit le décès, cette pensée "menace de mort" est toujours susceptible de se réactiver chaque fois que l'histoire de l'enfant est évoquée. Lorsqu'un être humain identifie une menace pour sa vie, il dispose d'un premier répertoire de conduites – lointain héritage de notre condition de mammifère et gage de survie –, décrit parfois sous le nom de "modèle combat-fuite". Face à une menace d'atteinte à son intégrité physique ou psychique, trois comportements de protection sont, effectivement, possibles chez l'humain : la paralysie, la fuite ou le combat. Leurs équivalents psychiques sont : pour la paralysie, être sidéré, se figer, se taire ; pour la fuite, l'évitement, le refus d'y penser ; pour le combat, affronter, faire face. La mort de l'autre, qui est aussi notre semblable (en tant qu'adulte, que parent), est potentiellement porteuse d'une pensée menaçante de mort de soi. Elle entraîne souvent les deux premiers comportements : se figer, se tenir coi ; ou fuir, éviter la situation. Ce que nous avons appris à désigner, à la suite de Geoffrey Gorer, comme « *tabou de la mort* » [1] (éviter la pensée de la mort et les paroles qui la nomment, faire silence, réprimer ses émotions) s'origine peut-être en partie dans cette réaction-là, cette manœuvre destinée à nous protéger de la menace de la mort de soi quand survient celle de l'autre, notre semblable.

### **T1 Des violences réactionnelles**

La première violence est donc due au décès lui-même, violence qui frappe non seulement l'enfant, mais l'ensemble de son entourage et de ses réseaux de socialisation. Elle peut être aggravée par les circonstances du décès, comme lorsque la mort est brutale (par exemple, lors d'un accident ou à la suite d'une crise cardiaque) ou donnée intentionnellement (dans les cas d'un

suicide, d'un meurtre ou d'un attentat). Elle ne se situe pas dans les caractéristiques personnelles des individus. En revanche, elle peut entraîner chez eux des attitudes réactionnelles, des manœuvres défensives, autant de sources possibles d'attitudes brutales ou de négligences à l'égard de l'enfant.

**TEG1 Dans une synthèse récente, Jérôme Clerc a étudié le risque de négligences spécifiques** que peut vivre un orphelin [2]. Il définit celles-ci comme la non-satisfaction de besoins qui sont d'ordre physique, éducatif et affectif avec, dans cette dernière catégorie, un besoin de disponibilité psychologique de la part des figures d'attachement. L'auteur se centre sur les négligences passives, celles qui relèvent de l'ignorance, de l'inattention, là où les négligences actives désignent des sévices, une intention de nuire. On peut retrouver ces négligences passives dans certaines familles après le décès de l'un des parents, celles-ci étant « *le fait de parents peu sensibles aux besoins de leur enfant ou peu disponibles psychologiquement* » [2]. S'appuyant sur un modèle écosystémique, l'auteur élargit toutefois l'analyse de ce risque de négligences à l'ensemble des "systèmes" dans lequel circule l'enfant (famille, école, loisirs, lieux de soin, société dans son ensemble) et dans leurs interactions.

**TEG1 L'enfant peut taire l'expression de ses besoins**, qu'il se sente coupable de la mort de son parent (craignant par exemple de ne pas lui avoir assez montré son amour), coupable d'être encore en vie alors que le parent ne l'est plus, qu'il cherche à protéger le parent survivant de son propre deuil ou qu'il ignore lui-même ses propres besoins. Chez le parent restant, il existe aussi un risque que les besoins de l'enfant ne soient pas identifiés et satisfaits. Il peut être moins disponible psychologiquement à la suite du deuil, sujet à des complications dépressives ou traumatiques. Il évite de parler du défunt, par peur d'être submergé par ses propres émotions, par crainte de raviver de douloureux souvenirs chez son enfant, ou parce qu'il ne sait pas comment faire (cas de décès difficile à expliquer, comme ceux liés à une maladie, ou entaché de honte, tel que le suicide).

**TEG1 À un autre niveau, l'école peut également être une source de négligence circonstancielle.** Comme l'a montré une récente enquête commandée par l'Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance, les enseignants, qui se disent démunis face à un enfant en deuil, aimeraient pouvoir l'aider, mais ne savent pas comment faire [3]. De leur côté, les enfants souhaitent que les adultes soient au courant de leur situation, en tiennent compte dans leur accompagnement, mais n'exposent pas publiquement cette singularité. Ils préfèrent se vivre comme "normaux". Toute désignation d'une singularité peut leur faire craindre le rejet social [4], les rendre vulnérables à des moqueries, voire à des maltraitances plus caractérisées de la part de leurs pairs [3].

**TEG1 L'enseignant Jérôme Clerc note comme un obstacle majeur à l'expression des besoins de l'enfant** le silence que l'on retrouve dans les interactions entre ces différents systèmes [2]. À l'inverse, les milieux de la santé mentale peuvent favoriser la prise de conscience par le parent restant de la nécessité pour l'enfant orphelin de discuter au sujet du parent disparu. Jérôme Clerc se demande également en quoi les valeurs culturelles des sociétés occidentales

contribuent au risque de négligence circonstancielle d'un enfant, en pointant à son tour le "tabou de la mort" comme responsable de la pauvreté d'une parole publique sur les conséquences de l'orphelinage et l'hésitation des adultes à parler avec l'enfant de ce qu'il vit, au risque de lui laisser penser que le silence est la réaction appropriée face à la disparition du parent [2,5].

## **T1 Identifier les besoins des enfants**

Après d'autres auteurs, Jérôme Clerc met en exergue des besoins psychologiques de l'enfant, tout en notant que celui-ci ne sait pas forcément lui-même en dire quelque chose, ou bien que des pensées personnelles ou le silence des adultes qui l'entourent le retiennent de les exprimer.

**TEG1 À côté du figement ou de la fuite, une troisième attitude de protection** face à une menace est d'y faire face. De quelle manière ? Il s'agit ici de regarder une nouvelle fois en face les conséquences qu'entraîne le décès d'un parent sur la vie d'un enfant et d'identifier ses besoins spécifiques afin de pouvoir le soutenir dans l'élaboration de cet événement et de ses conséquences dans sa vie. Cela au moment du décès lui-même, mais aussi tout au long de son développement, car la dimension de l'être en construction qu'est l'enfant ne doit jamais être perdue de vue.

**TEG1 Que provoque la mort d'un parent dans une famille ?** La violence inaugurale de l'événement entraîne une série de conséquences qui peuvent à leur tour faire violence : la continuité de l'existence est rompue, non seulement du côté du défunt, mais également dans les rythmes de vie quotidiens, dans les étayages familiaux où chacun s'appuie sur l'autre pour être ce qu'il est, dans les échanges, les sentiments. Le sens de l'existence, la quiétude, le sentiment de sécurité ont disparu. Certains décès comportent une dimension traumatique qui aggrave ces vécus [6]. D'autres entraînent une perte de revenus qui peut engendrer à son tour des violences sociales. Dans tous les cas, un bouleversement irréversible du familial s'est produit, qui entraîne parfois à son tour des ruptures en cascade s'il faut changer de lieu de vie, d'école, laisser ses amis, etc.

**TEG1 L'enfant, quel que soit son âge, vit dans son être ces changements dramatiques.** Même un tout-petit perçoit les douleurs, les frayeurs qui circulent autour de lui, le manque, le délaissement, la modification de son environnement, le changement d'humeur des adultes qui s'occupent de lui. Il peut manifester des signaux de souffrance qu'il appartient aux adultes de décrypter. Une différence avec le deuil de l'adulte, c'est que le manque créé par la mort d'un parent va évoluer au fur et à mesure que l'enfant grandit [6]. Perdre un parent, ce n'est pas qu'un moment dans sa vie, circonscrit au moment du décès. C'est une expérience qui l'accompagnera tout au long de son existence, parfois en continu, parfois de manière intermittente. La mère, ou le père, dont l'enfant a besoin à l'âge de 5 ans n'aura pas les mêmes fonctions à ses 8, 12, 15 ou 18 ans, voire plus tard dans les étapes de sa vie d'adulte, à des moments charnières, comme l'entrée dans la vie professionnelle, la rencontre d'un partenaire, la naissance du premier enfant ou encore le moment où il atteindra l'âge qu'avait le parent lorsqu'il est décédé [7].

## **T1 Complexifier notre compréhension du deuil**

Il importe que soient admises et décryptées les manifestations du deuil chez l'enfant. Celles-ci sont variables suivant son âge, son niveau de développement, impossibles à résumer ici. Citons, par exemple, les cas de bébé amorphe, d'enfant colérique ou inconsolable, d'adolescent désinvestissant ou surinvestissant l'école, affichant une normalité de façade, etc. Notons, avec l'essayiste Hélène Romano, que dans certaines situations, confrontés à l'impuissance à comprendre les manifestations de la souffrance de l'enfant et à le consoler, les adultes peuvent avoir des réactions violentes à son égard (bébé secoué, enfant grondé parce qu'il parle de son parent ou rejoue la scène traumatique de sa mort, etc.), qui peuvent aggraver ses difficultés [6].

**TEG1 Au plus près du décès**, il faut bien sûr restaurer « *une continuité dans les soins (repas, toilette, objets familiers), trouver un adulte-relai qui pourra le rassurer, le câliner, lui parler de celui qui n'est plus là, lui permettra de grandir sans être blessé davantage* » [6]. L'enfant doit pouvoir exprimer ses émotions, ses peurs (le parent restant va-t-il mourir aussi ?), poser ses questions, non seulement sur la mort, mais aussi sur la vie de son père ou de sa mère et son devenir dans l'au-delà. Il a donc besoin que les adultes ne renoncent pas à leurs capacités habituelles d'accueil et d'écoute de ses confidences et de ses questions parce qu'il aborde un sujet grave, qui est la mort de l'un de ses parents.

**TEG1 Au cours de son développement, un enfant, un adolescent**, s'appuie pour se construire sur l'observation de ses parents, les récits familiaux, des identifications conscientes et inconscientes et tant d'autres choses encore. Un enfant, un adolescent orphelin, est privé de ce côtoiement, d'une partie de ces étayages. En grandissant, il va devoir faire face à une question spécifique : comment être fils, fille d'un père mort, d'une mère morte, pour pouvoir devenir père, mère à son tour ? De qui je viens ? De quoi j'hérite ? Suis-je légitime ? Ai-je le droit de vivre ? [8] Comment se construire en cette présence-absence singulière des défunts ? Autant de questions centrales dans sa construction identitaire, narrative, autant de besoins non satisfaits si le silence a remplacé les récits d'origine, les histoires de filiation et d'appartenance [9]. Plus longue aura été la relation et meilleure était la qualité des liens interpersonnels et avec l'entourage, plus l'enfant aura de ressources en lui et autour de lui pour faire face à la mort du parent, mais aussi à toutes les questions et les pertes que celle-ci entraîne dans son sillage.

## **T1 Le deuil est “entre” les personnes**

La traversée du deuil se nourrit d'interactions entre les récits intérieurs, interpersonnels, communautaires et culturels par lesquels les individus et les communautés construisent le sens de la vie et de la mort du défunt, ainsi que le statut de celui-ci dans la mémoire familiale. La

construction du sens réside autant dans la conscience individuelle que dans la langue, les pratiques culturelles, les traditions spirituelles, les conversations interpersonnelles, leurs conflits et leurs interactions [10].

**TEG1 L'absence de réseau social et/ou un entourage hostile**, ne permettant pas la discussion ouverte de la mort, sont deux facteurs particulièrement défavorables au deuil [11]. À l'inverse, pouvoir évoquer le défunt est un des principaux facteurs de rétablissement du deuil. Les endeuillés retrouvent dans ces conversations la sécurité de leurs attachements et peuvent aborder des questions laissées en suspens dans leur relation avec le défunt. Tout cela vaut tout autant, sinon encore plus, dans le cas d'un enfant, à cela près qu'il dépend des récits des adultes pour construire le sien propre. Renvoyé au silence et à sa solitude élaborative, il peut développer des fantasmagories sources de créativité ou, au contraire, de souffrance mentale. Dans le meilleur des cas, il cherchera tôt ou tard à reprendre le fil de la relation interrompue, à reconstituer le parcours biographique et la personnalité du parent, à comprendre les rapports qui les liaient, qui il était pour le défunt et ce qu'il a envie de devenir [7].

**TEG1 Ce n'est donc pas seulement subvenir à ses besoins nourriciers**, à élaborer ce qu'est la mort, la maladie, la disparition irréversible du parent que les adultes peuvent aider un enfant, même si cela est hautement souhaitable. C'est aussi à nourrir les récits de filiation qui lui permettront de mener à bien un travail de structuration personnelle et identitaire [9].

## **T1 Conclusion**

La violence intrinsèque de la mort entraîne dans son sillage des réactions de protection face à la menace qu'elle représente pour les individus et la communauté. Ce peuvent être des réactions de figement, d'évitement, manifestées par le silence, producteur à son tour d'ignorance et cause possible de négligences quant aux besoins des enfants endeuillés. Une autre réaction décrite consiste à faire face, en s'outillant pour se prémunir du risque de contagion de la mort (risque qui, sauf à se "blinder", est toujours réactivé par la mort d'un proche ou d'un semblable) ; puis, en complexifiant notre compréhension du deuil de l'enfant. Il s'agit de tenir avéré que l'orphelin, du bébé au jeune adulte, au-delà des besoins nourriciers et éducatifs nécessaires à tous les enfants, a des besoins spécifiques, consécutifs à la perte de son parent.

**TEG1 Le deuil chez lui ne se limite pas à devoir élaborer la perte irréversible** et à construire des ressources pour faire face au manque, il implique aussi l'élaboration d'une relation nouvelle au défunt, constructrice d'identité personnelle. Cette élaboration peut s'appuyer sur divers matériaux (écrits, objets, photos, vidéo, etc.), ainsi que sur des récits familiaux partagés (anecdotes, souvenirs, etc.). C'est que, loin de se cantonner à la seule intériorité psychique, le deuil se déplace et se construit "entre" les personnes, à l'articulation entre soi et les membres du groupe.

**TEG1 Enfin, les humains ne sont pas seulement des mammifères apeurés**, sujets à des réactions instinctuelles. Pour faire face aux menaces, ils ont aussi développé des ressources de

solidarité et de coopération, susceptibles d'enrichir les pratiques d'accompagnement et de soutien des enfants confrontés à la violence de la mort.

### **Points à retenir**

- La mort d'un parent est une violence qui frappe autant les enfants orphelins que les adultes de la famille et de l'entourage familial et social.
- Les stratégies des adultes pour se protéger de cette violence peuvent entraîner des négligences circonstancielles à l'égard des enfants : ignorance des singularités de leur deuil, de leurs besoins, mise au silence de la mémoire du défunt.
- L'ouverture aux questions des enfants sur le défunt, le partage des (bons) souvenirs, des émotions, sont source d'évolution plus favorable.

### **Encadré 1. Qui sont les orphelins en France ?**

On désigne par le terme d'orphelin une personne qui a perdu soit un parent, soit ses deux parents par décès. On parle d'orphelinage "précoce" dans le cas des enfants et des jeunes adultes orphelins (entre 0 et 25 ans). Le risque de perdre un parent augmente avec l'âge. Le décès précoce du ou des parents peut avoir plusieurs causes, que ce soit au terme d'une longue maladie ou de manière inattendue et brutale (accident cardiaque ou vasculaire, accident de la circulation, suicide, attentat, meurtre, et maintenant Covid-19).

En 2015, on dénombrait entre 600 000 et 650 000 orphelins de moins de 25 ans en France, dont 250 000 à 270 000 mineurs [12]. Presque trois orphelins sur quatre ont perdu leur père. Un peu moins de 25 000 enfants (dont 5 000 mineurs) seraient orphelins de père et de mère, soit environ 4 % des orphelins de moins de 25 ans et 2 % des orphelins mineurs. Un peu plus de neuf orphelins sur dix résident avec leur parent vivant. Sur le plan social, ces familles risquent plus que les autres d'avoir un niveau de vie faible : elles sont plus souvent monoparentales ou recomposées, et les adultes ont des caractéristiques sociales moins favorables (diplôme plus faible, parent plus souvent inactif, ouvrier ou employé) [12].

Synthétisant plusieurs travaux, Marine Monteil rappelle que les orphelins mineurs sont des enfants en souffrance [13]. Selon une enquête nationale de 2011, 86,5 % d'entre eux admettent ressentir de la tristesse et 56 % de la colère. La perte d'un parent pendant l'enfance a également des incidences sur leur cursus scolaire et rend plus difficile l'accès à un diplôme. Au-delà,

l'orphelinage conditionne leur parcours professionnel et réduit leurs chances d'accéder à des professions de cadres ou intermédiaires. Les orphelins déclarent, en outre, deux fois plus que l'ensemble de la population, avoir souffert de graves privations matérielles [13].

### **Déclaration de liens d'intérêts**

L'auteur déclare ne pas avoir de liens d'intérêts.

### **Références**

- [1] Gorer G. Ni pleurs ni couronnes, précédé de Pornographie de la mort. Paris: Éditions Epel; 1995.
- [2] Clerc J. Négligences circonstanciées chez des enfants orphelins d'un parent. La revue internationale de l'éducation familiale 2018;1(1):143-64.
- [3] Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance. École et orphelins. Enquête réalisée par l'Ifop 2017. <https://www.ocirp.fr/liste-des-dossiers/enquete-ecole-et-orphelins-les-resultats>.
- [4] Fawer Caputo C. Le rôle de l'entourage et de l'école chez l'adolescent endeuillé d'un parent, Frontières 2018;29(1).
- [5] Ben Soussan P. (dir.). L'enfant confronté à la mort d'un parent. Toulouse: Érès; 2013.
- [6] Romano H. Le deuil chez l'enfant : spécificités selon les âges. Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence 2017;65(3):18-27.
- [7] Julier-Costes M, Feige C, Grange J. (Sur)vivre à la perte précoce de son (ses) parent(s) : expériences et répercussions de l'orphelinage. Recherches familiales 2020;1(1):35-44.
- [8] Moati S. Paroles d'orphelins. Paris: Éditions Jean-Claude Lattès; 1998.
- [9] Molinié M. Orphelins: des enfants en relation avec un parent défunt. Jusqu'à la mort accompagner la vie 2018;1(1):53-62.
- [10] Niemeyer RA, Prigerson HG, Davies B. Mourning and meaning. Behavioral Scientist 2002;46(2):235-51.
- [11] Zech E. Psychologie du deuil. Impact et processus d'adaptation au décès d'un proche. Bruxelles: Éditions Mardaga; 2006.
- [12] Flammant C, Pennec S, Toulemon L. Combien d'orphelins en France ? Dans quelles familles ? Recherches familiales 2020;1(1):7-21

[13] Monteil M, Les orphelins mineurs confrontés à la monoparentalité et le droit. *Recherches familiales* 2020;1(1):23-33.